

Extrait des délibérations

de la Commission permanente

N° CP-2021-8-4-13

Séance du lundi 20 septembre
2021

HABITATS DE HAUTE-ALSACE - DESIGNATION DES PERSONNES QUALIFIEES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidence de : M. BIERRY Frédéric

PRESENTS :

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, BURGER Etienne, CLAUSS Robin, COUCHOT Alain, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREYFUS Elisabeth, ELMLINGER Carole, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, FUCHS Bruno, GRAEF-ECKERT Catherine, GREIGERT Catherine, HAGENBACH Vincent, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HOULNE Monique, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JENN Fatima, KALTENBACH-ERNST Nathalie, KAMMERER Joseph, KLEITZ Francis, KLINKERT Brigitte, KOBRYN Florian, KOCHERT Stéphanie, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LORENTZ Michel, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MILLION Lara, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, MUNCK Marc, OEHLER Serge, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, RAPP Catherine, REYMANN Anne, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SENE Marc, SITZENSTUHL Charles, STRAUMANN Eric, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VOGT Victor, WOLF Etienne, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien, ZELLER Fabienne, ZELLER Thomas

EXCUSES AVEC PROCURATION :

DIETRICH Martine donne procuration à DOLLINGER Isabelle
DREXLER Sabine donne procuration à JANDER Nicolas
ERBS André donne procuration à DOLLINGER Isabelle
HEMEDINGER Yves donne procuration à STRAUMANN Eric
HOERLE Jean-Louis donne procuration à DILIGENT Danielle
ISSELE Christelle donne procuration à LORENTZ Michel
MEYER Philippe donne procuration à JEANPERT Chantal
SCHMIDIGER Pascale donne procuration à ZELLER Thomas
SCHULTZ Denis donne procuration à MULLER-BRONN Laurence
SUBLON Yves donne procuration à DREYFUS Elisabeth
VOGT Pierre donne procuration à VALLAT Marie-France

ABSENTS :

MAURER Jean-Philippe
RUCH Valérie
VETTER Jean-Philippe

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU l'article L 3121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles L 421-8 et R 421-4,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-6-0-4 du 1er juillet 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU la délibération de la Séance publique de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD-2021-7-0-5 du 13 juillet 2021 relative à la désignation de ses représentants au sein du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute-Alsace,
- VU la délibération de la Commission permanente de la Collectivité européenne d'Alsace n° CP-2021-7-4-7 du 13 juillet 2021 relative à la désignation des personnes qualifiées au sein du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute-Alsace,
- VU l'avis de la 4^{ème} Commission à la solidarité, à l'habitat et à la lutte contre la pauvreté en date du 3 septembre 2021,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Désigne les personnes suivantes au titre des personnes qualifiées devant siéger au sein du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute-Alsace :
 - Monsieur Jean-Luc LIPS, Président de l'OFSA et ancien Directeur de Procvivis Alsace ;
 - Madame Monique LIERMANN, 1^{ère} Adjointe au Maire d'Illzach en charge de l'urbanisme et PLU, Présidente d'Habitat et Loisirs pour le 3^{ème} âge et Conseillère Communautaire de Mulhouse Alsace Agglomération ;
 - Monsieur Denis ANDOLFATTO, ancien Adjoint aux finances au Maire de Huningue et Président de la CALEOL de l'agence de Huningue ;
 - Madame Marianne LOEWERT, 1^{ère} Adjointe au Maire de Buhl, Conseillère à la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller et membre de la CALEOL de Guebwiller ;
 - Monsieur Michel HABIG, ancien Président de Habitats de Haute-Alsace, Maire d'Ensisheim, Président de la Communauté de Communes Centre Haut-Rhin et administrateur de Rhénalia ;
 - Madame Isabelle TRENDEL, Maire de Village Neuf, Conseillère communautaire de Saint Louis Agglomération ;
 - Monsieur Hubert CHEVARIER, ancien responsable du service Habitat du Département du Haut-Rhin ;

- Abroge en conséquence la délibération n° CP-2021-7-4-7 du 13 juillet 2021, mais uniquement en tant qu'elle a procédé à la désignation des personnes qualifiées devant siéger au sein du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute-Alsace en qualité de représentant de la Collectivité européenne d'Alsace.

Le Président



Frédéric BIERRY

Adopté à l'unanimité